LE VINATIER FORMATION
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

2ème année

Promotion 2024-2027

LE VINATIER FORMATION
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

LE VINATIER FORMATION
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Bon retour à l'IFSI

LE VINATIER FORMATION
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Une nouvelle équipe pour vous accompagner

LE VINATIER FORMATION
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE LYON MÉTROPOLE

L'équipe

- 2 référentes : MP & CC (+ mission de référentes EPPA cette année)
- Les formateurs de l'année : CO/CAM/SB/EB/NB/PA
- Le documentaliste : HG
- Une conseillère multimédia : HC

LE VINATIER FORMATION
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE LYON MÉTROPOLE

L'équipe de Direction

- Mme DAUVERGNE (Directrice)
- M. COTE (Adjoint de Direction)
- M. ALONSO (Responsable des stages/mobilités étudiantes/Erasmus)

L'équipe administrative

- Mme CARRIER Corinne
- Mme GOYON Nathalie
- Mme PLATEY Marielle
- Mme RODRIGUES Christine
- M. BREURE Christophe

Evènements importants à venir le 5/09/2025

- De 9h00 à 9h30 : Présentation du nouveau règlement intérieur
- De 9h30 à 11h15 : Election des représentants de promotion
- De 11h30 à 12h30 : Présentation de la FNESI
- De 13h30 à 16h30 : Temps d'intégration des étudiants de première année (Présence recommandée mais non obligatoire)

Bilan de l’année dernière

- Ce qui vous a plu

Le festival du film, l’UE 2.4, l’AFGSU, les TD, le planning, la machine à jus d’orange, les photos de vous dans notre bureau et surtout VOUS la promotion et NOUS les formateurs!

- Ce qui vous a déplu

Le bruit en amphi, la machine à café… ben pas grand-chose en fait! ☺

Votre promotion

- 176 étudiants

108 ESI Civils & 56 EPPA (156)

+ 12 ESI (réintégration/redoublement/mutation)

Bienvenue à eux

Attention : certaines affectations CP ont été modifiées (cf : tableau d'affichage)

Pour pouvoir bien recommencer

- Votre dossier administratif doit-être complet : CVEC acquittées avec dépôt de preuves via Maschol (hotline des inscriptions administratives Lyon 1) et règlement frais de scolarité IFSI Vinatier.
- Si pb mail à : Tata-habiba.CHEROUANA@ch-le-vinatier.fr
- Mail complet avec « capture d'écran » et explications claires.
- Pour les intégrations et mutations :

Présence obligatoire le 2/09/2025 de 17h00 à 18h00 en salle pour un accompagnement personnalisé.

FERMETURE DES INSCRIPTIONS LE 3/10/2025

Pour pouvoir bien recommencer

- **L'accès à l'open space du secrétariat est strictement interdit à tous les étudiants.**

- **Vous devez vous adressez obligatoire auprès de l'agent d'acceuil qui vous redirigera ensuite.**

Pour pouvoir bien recommencer

- Matériel informatique fonctionnel,
- Connexion internet fiable,
- Inscription universitaire faite,
- Tenues professionnelles prêtes (stages & TP),
- Carte d'établissement, carte universitaire

Quelques rappels pour bien vivre à l'IFSI

- Pas d'entrée sur le site avec son véhicule,
- Pas d'usage du téléphone portable pendant les cours sans autorisation,
- Plus d'horaire spécifique pour se rendre au self DONC je m'y rends dès la fin de mes enseignements pour assurer la fluidité.

CAT en cours

- Ponctualité exigée.
- Porte fermée : Je ne rentre pas. Mail à adresser aux formateurs référents de l'UE. J'attends la pause pour réintégrer le cours,
- Signature obligatoire de la feuille d'émargement avant chaque enseignement
- Je respecte le matériel de l'IFSI mis à disposition,
- Je ferme les fenêtres et j'éteins les lumières lorsque je suis le dernier à quitter une salle,
- Je mets mes déchets à la poubelle,

CAT en stage

- Ponctualité exigée,
- Tenue professionnelle complète exigée,
- Respect des critères d'hygiène, de sécurité et loyauté,
- Le planning réel est à renseigner en temps réel sur MyKo,
- En cas d'absence:

J'informe le responsable de mon encadrement par mail et l'équipe soignante par téléphone,

Mon référent pédagogique, mes référentes d'année (les deux en copie) et le secrétariat (mail : _Secretariat_IFSI@ch-le-vinatier.fr)

Je n'oublie pas de joindre un justificatif.

ESI EPPA : cf procédure spécifique

Le référentiel fixe un quota d'heures d'absences au-delà duquel il n'est plus possible de valider un stage ou un semestre. La formation peut être prolongée et le diplôme repoussé au regard de votre franchise d'absences.

CAT en cas d'absence

- Je respecte la procédure en vigueur cf Moodle (PPT rentrée première année et prépa. Stage)
- Cf : Berger Levrault

Toutes absences

injustifiées et justifiées impactent votre franchise!

Procédure particulière pour les absences anticipées : comme le nom l'indique, une absence anticipée doit être anticipée (non prise en compte si demande inférieure à 48h).

CAT en fin de stage

- Aucun document photocopié ne sera accepté,
- A vous de conserver vos documents ou de les remettre au CDS en début de stage,
- Pas de possibilité de venir récupérer un nouveau document au secrétariat de l'IFSI.

- **Toutes photocopies, tous documents mal renseignés (oubli de signature/tampon/déclaration heures d'absences conforme au planning réel) ne permettront pas la validation de votre stage.**

Les Instances de l'IFSI

- **CAC : Commission d'Attribution des crédits**
- **ICOGI : Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut**
- **Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires**
- **SVE : Section de vie étudiante**

Missions référents de promotion et valeurs :

- Représenter ses collègues de promotion étudiants,
- Être une personne de confiance, bienveillante qui n'est pas dans le jugement, juste et réflexif.
- Être présent à toutes **les instances de l'IFSI** et avoir un rôle décisionnaire,
- Préparer les sections étudiantes (connaître les avis des étudiant.e.s , porter des réflexions en vue d'améliorer la qualité de vie des étudiants),
- Informer les étudiants des avancées et projets de l'IFSI,
- Être en lien avec les associations d'étudiants (BDE, FESIL…)

FESIL : https://www.helloasso.com/associations/fesil

Conditions du passage en 3ème année

- Validation obligatoire des semestres 1,2,3 et 4 ou des semestres 1 et 2 + 48 ECTS sur les 60 ECTS des semestres 3 et 4.
- Le redoublement de droit est autorisé uniquement entre 90 et 107 ECTS validés en CAC.
- Les 10 compétences doivent avoir été mobilisées en stage.

Un étudiant qui redouble n'est pas un mauvais étudiant, il a simplement besoin de plus de temps.

Affectation en stage (S3 & S4)

- Une fois l'affectation en stage visible via Myko plus de possibilités de changement,
- Interdiction formelle d'échanger des stages entre étudiants,
- La recherche personnelle des stages doit s'effectuer selon les consignes de M. ALONSO (Données l'année dernière. Vous les retrouvez via Moodle),
- **Jusqu'au 10/10/25 pour le S3 et Jusqu'au 13/03/25 pour le S4,**
- La signature des conventions s'effectuera au secrétariat à des temps précis qui vous seront transmis ultérieurement.

Le non respect des procédures misent en place sera sanctionné par la Direction de l'IFSI.

Formalisation recherche de stage

- **Le document ci-joint est obligatoire à renseigner pour tous les ESI CIVILS et à adresser par mail à l'adresse secrétariat, CP et référents d'année,**
- **Selon les dates butoirs (cf slide précédente).**

Demande de stage extérieur

NOM et Prénom de l'étudiant(e) : ______________________________

Type de stage demandé :
Soins de courte durée ☐
Soins sur Lieu de Vie ☐
Psychiatrie/S.mentale ☐
Soins Longue Durée/SSR ☐
} **cochez OBLIGATOIREMENT la case correspondante**

Dates précises du stage : du .... au ....20......... , soit ....semaines

Je m'engage à chercher un lieu de stage dans lequel je ne serai pas évalué(e) par un membre de ma famille et à respecter les conditions d'accueil et le règlement intérieur de l'établissement.

Date et signature (obligatoires) :

NOM DE L'ETABLISSEMENT : ______________________________
Adresse complète______________________________
Service /affectation : ______________________________
TELEPHONE: ______________________________

Nom & qualification de la personne responsable du stage (ex : Cadre du service…)
____
____

Nom, qualification & adresse de la personne habilitée à signer la convention (ex : Directeur…)
____
____

Je **déclare sur l'honneur résider à l'adresse suivante durant mon stage** (adresse complète SVP)

N°--
Code postal : ---------------------------ville : ---------------------------

Signature étudiant(e)

Quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou frauduleux dans la demande d'indemnisation, en vue d'obtenir un paiement ou un avantage quelconque indu, est passible des sanctions prévues par la loi n°68-690 (article 22) du 31 juillet 1968. La Région se réserve le droit de réaliser des contrôles approfondis sur les dossiers des étudiants qui ferait apparaître une situation « douteuse », y compris sur les stages réalisés lors des années de formation antérieures

Veuillez-vous munir d'un justificatif de déplacement en début de stage (Attestation d'hébergement que vous devrez conserver précieusement) car nous serons susceptibles de vous le réclamer

Joindre le mail d'acceptation de la structure
Les documents sont à rendre à Jean-Yves ALONSO au moins 1 mois avant le début du stage par mail jean-yves.alonso@ch-le-vinatier.fr ou en mains propres.

J'ai le permis de conduire et une voiture pour me déplacer OUI NON

Modalités de communication avec l'équipe pédagogique

- **Je contacte en priorité mon CP par mail,**
- **Pour spécifier d'une absence, interruption de formation, problématique majeure je rajoute en destinataires : mes deux référentes de formation et le secrétariat de l'IFSI.**

L'urgence en pédagogie est relative. Je ne panique pas si mon CP ne me répond pas dans les 48 heures.

Organisation de l'année à venir

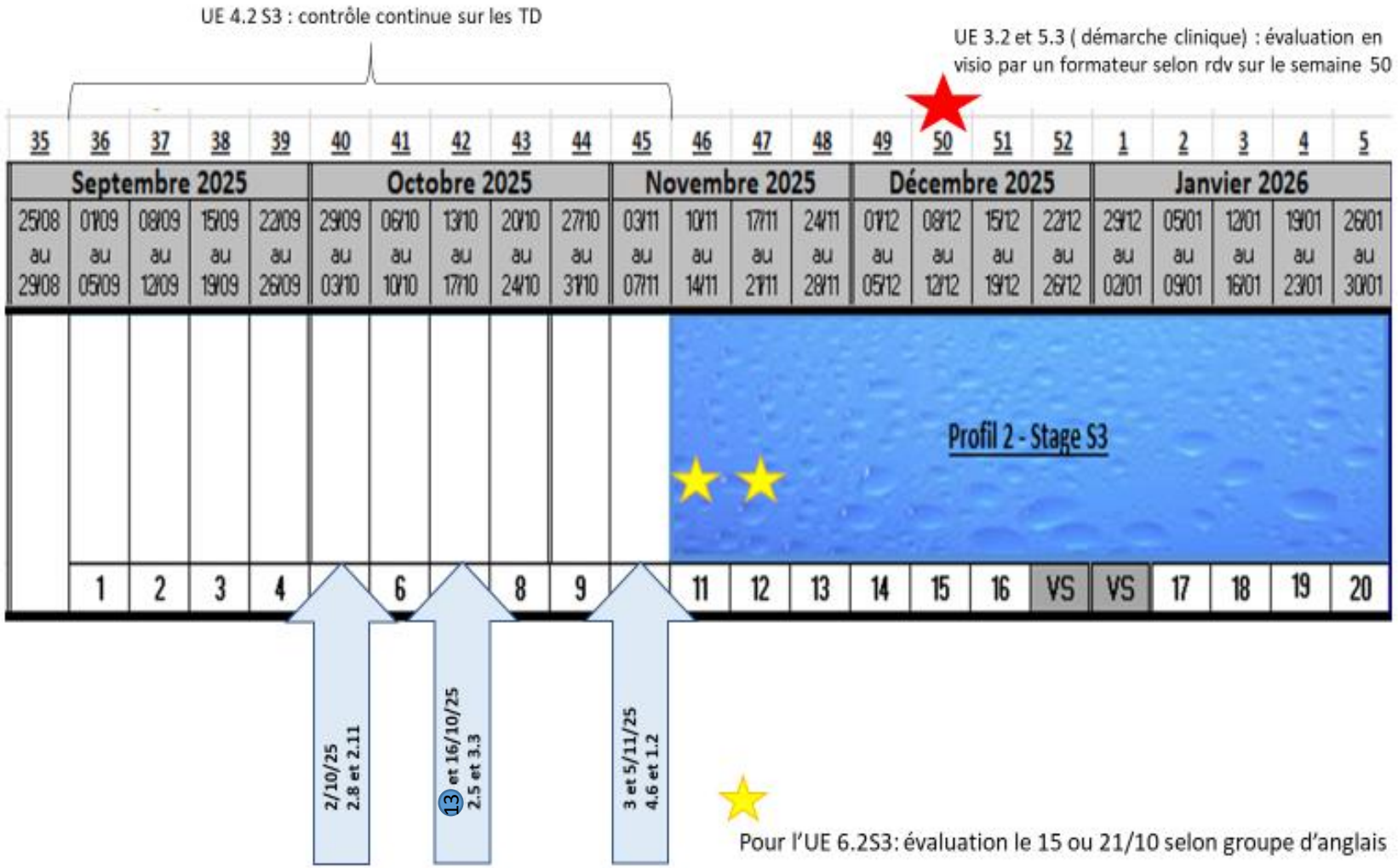

LE VINATIER FORMATION
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE LYON MÉTROPOLE

Les référents d'UE

- UE 1.2 S3 Santé publique et économie de la santé SB + PA
- UE 2.5 S3 Processus inflammatoire et infectieux CC + MP
- UE 2.8 S3 Processus obstructifs NB + PA
- UE 2.11S3 Pharmacologie et thérapeutiques EB + CAM
- UE 3.2 S3 Projet de soins infirmiers CC + MP
- UE 3.3 S3 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité EB + NB
- UE 4.2.S3 Soins relationnels CAM + CO
- UE 4.6 S3 Soins éducatifs et préventifs SB + CO
- UE 5.3 S3 Communication, conduite de projet CC + MP
- UE 6.2 S3 Anglais EB + PA

Aperçu UE 4.6 « soins éducatifs et préventifs » sur l'Année 2025-2026

1

Semestre 3

1/09/2025- 15 décembre 2025

Cours théoriques : Education pour la santé, éducation thérapeutique, entretien motivationnel, particularités de la psychiatrie

TD Cardiologie

2

Evaluation S3 : 2 ECTS

Session 1: 3 novembre 2025

Évaluation des connaissances théoriques

Session 2 : dépôt Moodle le 15/12/2025

3

Stage S3 + congés

4

Semestre 4

2 février - 30 avril 2026

Postures éducatives, préparation et mise en pratique des actions SSES

5

Evaluation S4 : 2 + 1 ECTS

Action SSES (1Ects) semaine 11 du 9 au 13/03/2026

Session 1: Dossier (2Ects) à déposer pour le 15/04/2026

Session 2: 28/05/2026

6

lien avec UE 5.4 « soins éducatifs et formation

des professionnels et des stagiaires » S4 (4Ects) 22/04/2026

La RESC à l'IFSI

ICI

LE VINATIER FORMATION
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE LYON MÉTROPOLE

Pour nous contacter

- POTHERAT Melanie Melanie.POTHERAT@ch-le-vinatier.fr
- CHARMAY Cindy Cindy.CHARMAY@ch-le-vinatier.fr
- BOURGEON Elodie Elodie.BOURGEON@ch-le-vinatier.fr
- MARCELLIN Carine Carine.MARCELLIN@ch-le-vinatier.fr
- OLLIVIER Christine Christine.OLLIVIER@ch-le-vinatier.fr
- BENCHALAL Nacera Nacera.BENCHALAL@ch-le-vinatier.fr
- BENKHELIFA Sonia Sonia.BENKHELIFA@ch-le-vinatier.fr
- ATTALI Patrick Patrick.ATTALI@ch-le-vinatier.fr

Quelques numéros

- **Secrétariat : 04.37.91.50.29.**
- **MP : 04.37.91.51.43.**
- **CC : 04.37.91.51.95.**
- **Service URGENCE VITALE/Incendie : 04.81.92.58.50. ou 2222 d'un poste fixe.**
- **Plateforme téléphonique LIVE (aide en santé mentale) : 0 805 05 05 69.**

LE VINATIER FORMATION
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Positive attitude, bienveillance, humanité, cohésion de promotion, écoute, rigueur, persévérance, respect… les valeurs qui font que l'on vous aime!